

GRI Content Index 2013 - Level C

Raiffeisen s'est basée, pour la première fois cette année, sur les Lignes Directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) internationale pour établir son rapport de durabilité. En s'appuyant sur l'Index du contenu GRI et le Supplément sur le secteur des services financiers (SSSF), le tableau ci-après présente les contenus et indicateurs traités par Raiffeisen dans ses rapports déjà publiés et indique où se trouve cette information dans notre rapport de gestion (RG).

G3.0 Content Index		
Profil		
1. Stratégie et analyse		
Profil	Description	Reporting 2013
1.1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation.	RG p. 2-3
1.2	Description des impacts, risques et opportunités majeurs.	RG pp. 26-35; 36-49
2. Profil de l'organisation		
Profil	Description	Reporting 2013
2.1	Nom de l'organisation.	RG/titre; Mentions légales p. 123
2.2	Principaux produits et/ou services et marques correspondantes.	RG pp. 18-25
2.3	Structure opérationnelle de l'organisation, avec description des principales divisions, entités opérationnelles, filiales et coentreprises.	RG pp. 50-56; 68-69
2.4	Lieu où se trouve le siège de l'organisation.	Saint Gall, Suisse
2.5	Nombre de pays où l'organisation est implantée et nom des pays où soit l'exploitation est majeure, soit les questions relatives au développement durable traitées dans le rapport s'avèrent particulièrement pertinentes.	Suisse
2.6	Nature du capital et forme juridique.	RG pp. 51-54
2.7	Marchés où l'organisation opère avec répartition géographique, secteurs desservis et types de clients ou de bénéficiaires.	RG pp. 18-25
2.8	Taille de l'organisation établissant le rapport.	Produits et services: RG pp. 10-17 Chiffre d'affaires et capitalisation: RG p. 76 Taux de refinancement: RG pp. 15-16 Nombre de collaborateurs: RG p. 0/ Tableaux p. 39; 42
2.9	Changements significatifs de la taille, de la structure de l'organisation ou de son capital au cours de la période de reporting.	Investissements dans l'avenir, RG p. 8-9
2.10	Récompenses reçues au cours de la période de reporting.	aucun
3. Paramètres du rapport		
Profil	Description	Reporting 2013
3.1	Période considérée (par exemple exercice comptable, année calendaire) pour les informations fournies.	RG/titre
3.2	Date du dernier rapport publié, le cas échéant.	Internet: Rapport annuel 2012
3.3	Cycle considéré (annuel, biennal, etc.).	annuel RG p. 75
3.4	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu.	RG p. 123
3.5	Processus de détermination du contenu du rapport.	voir annexe GRI Content-Index
3.6	Périmètre du rapport (pays, divisions, filiales, installations en crédit-bail, coentreprises, fournisseurs, par exemple). Pour de plus amples informations, voir le Protocole GRI sur le périmètre.	RG pp. 21; 36-37
3.7	Indication des éventuelles limites spécifiques du champ ou du périmètre du rapport (pour une explication du champ, voir les commentaires sur le principe d'exhaustivité).	voir annexe GRI Content-Index
3.8	Principes adoptés pour la communication des données concernant les coentreprises, filiales, installations en crédit-bail, activités sous-traitées et autres situations susceptibles d'avoir une incidence majeure sur les possibilités de comparaison d'une période à l'autre et/ou d'une organisation à l'autre.	RG p. 94-95
3.10	Explication des conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs et des raisons de cette reformulation (par exemple fusions/acquisitions, modification de la période considérée, nature de l'activité, méthodes de mesure).	Aucune information dans les rapports des exercices précédents n'a été corrigée.
3.11	Changements significatifs, par rapport à la période couverte par les rapports antérieurs, du champ, du périmètre ou des méthodes de mesure utilisées dans le rapport.	Les émissions liées au fret ont été prises en compte pour la première fois dans les chiffres clés sur l'environnement, voir RG p. 44. En outre, il n'existe aucun changement significatif du champ du rapport.
3.12	Tableau identifiant l'emplacement des éléments d'information requis dans le rapport.	Index GRI dans l'Internet
4. Gouvernance, engagements et implication		
Profil	Description	Reporting 2013
4.1	Par Corporate Governance on entend ici la structure de gouvernance de l'organisation y compris les comités relevant du plus haut organe de gouvernance (conseil d'administration ou assimilé), responsables de tâches spécifiques telles que la définition de la stratégie ou la supervision de l'organisation.	RG pp. 50-58; 60-62
4.2	Indiquer si le président du conseil d'administration (ou assimilé) est aussi un administrateur exécutif.	ce n'est pas le cas; RG conseil d'administration pp. 60-62, direction pp. 66-67
4.3	Pour les organisations sans conseil de surveillance, indiquer le nombre d'administrateurs indépendants et/ou non exécutifs.	ce n'est pas le cas; RG conseil d'administration p. 60-62
4.5	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux salariés de faire des recommandations ou de transmettre des instructions au conseil d'administration (ou assimilé).	voir annexe GRI Content-Index
4.14	Liste des groupes de parties prenantes impliquées par l'organisation.	voir annexe GRI Content-Index
4.15	Base pour identifier et sélectionner des parties prenantes avec qui s'engager.	voir annexe GRI Content-Index

INDICATEURS DE PERFORMANCE		
Indicateurs de performance économique		
Indicateurs de performance	Description	Reporting 2013
DMA EC	Approche managériale relative à la performance économique	RG pp. 6-8
Performance économique		
EC1	Valeur économique directe créée et distribuée, incluant les produits, les coûts opérationnels, prestations et rémunérations des salariés, donations et autres investissements pour les communautés, les résultats mis en réserves, les versements aux apporteurs de capitaux et aux Etats (impôts).	RG pp. 12-16; 42; 76-77; 90
EC2	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques.	non exposé dans le rapport
EC3	Etendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies.	RG pp. 97-98; 107
EC4	Subventions et aides publiques significatives reçues.	non exposé dans le rapport
Présence sur le marché		
EC5	Distribution des ratios comparant le salaire d'entrée de base et le salaire minimum local sur les principaux sites opérationnels.	non exposé dans le rapport
EC6	Politique, pratiques et part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels.	RG pp. 39; 46-49
EC7	Pertinences d'embauche locale et proportion de cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels.	non exposé dans le rapport
Impacts économiques indirects		
EC8	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et des services, principalement publics, réalisés via une prestation commerciale, en nature ou à titre gratuit.	RG pp. 47-49
EC9	Compréhension et description des impacts économiques indirects significatifs, y compris l'importance de ces impacts.	non exposé dans le rapport
Indicateurs de performance environnementale		
Indicateurs de performance	Description	Reporting 2013
DMA EN	Approche managériale relative à la performance environnementale	RG p. 44
Matières		
EN1	Consommation de matières en poids ou en volume.	non exposé dans le rapport
EN2	Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées.	non exposé dans le rapport
Energie		
EN3	Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire.	RG p. 45 et voir annexe GRI Content-Index
EN4	Consommation d'énergie indirecte répartie par source d'énergie primaire.	RG p. 45 et voir annexe GRI Content-Index
EN5	Energie économisée grâce à une utilisation respectant l'environnement et une efficacité accrue.	non exposé dans le rapport
EN6	Initiatives pour fournir des produits et des services reposant sur des sources d'énergie renouvelables ou à rendement amélioré, réductions des besoins énergétiques obtenues suite à ces initiatives.	RG p. 38 et 40
EN7	Initiatives pour réduire la consommation d'énergie indirecte et réductions obtenues.	RG pp. 44-46
Eau		
EN8	Volume total d'eau prélevé, par source.	non exposé dans le rapport
EN9	Sources d'approvisionnement en eau significativement touchées par les prélèvements.	non exposé dans le rapport
EN10	Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée.	non exposé dans le rapport
Biodiversité		
EN11	Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans ou au voisinage d'aires protégées et en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées.	non exposé dans le rapport; non pertinent pour l'exploitation bancaire
EN12	Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées.	en partie; RG p. 49
EN13	Habitats protégés ou restaurés.	non exposé dans le rapport
EN14	Stratégies, actions en cours et plans futurs de gestion des impacts sur la biodiversité.	non exposé dans le rapport
EN15	Nombre d'espèces menacées figurant sur la Liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent dans des zones affectées par des activités, par niveau de risque d'extinction.	non exposé dans le rapport
Emissions, effluents et déchets		
EN16	Emissions totales, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre, en poids.	RG p. 45
EN17	Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre, en poids.	RG p. 45
EN18	Initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réductions obtenues.	RG pp. 44; 46
EN19	Emissions de substances appauvrissant la couche d'ozone, en poids.	non exposé dans le rapport; non pertinent pour l'exploitation bancaire
EN20	Emissions de NOx, SOx et autres émissions significatives dans l'air, par type et par poids.	non exposé dans le rapport; non pertinent pour l'exploitation bancaire
EN21	Total des rejets dans l'eau, par type et par destination.	non exposé dans le rapport
EN22	Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement.	non exposé dans le rapport
EN23	Nombre total et volume des déversements accidentels significatifs.	non exposé dans le rapport
EN24	Masse des déchets transportés, importés, exportés ou traités et jugés dangereux aux termes de la Convention de Bâle, Annexes I, II, III et VIII; pourcentage de déchets exportés dans le monde entier.	non exposé dans le rapport
EN25	Identification, taille, statut de protection et valeur de biodiversité des sources d'approvisionnement en eau et de leur écosystème connexe significativement touchés par l'évacuation et le ruissellement des eaux de l'organisation.	non exposé dans le rapport
Produits et prestations de service		
EN26	Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services, et portée de celles-ci.	RG pp. 38; 40-41
EN27	Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie.	non exposé dans le rapport; non pertinent pour l'exploitation bancaire
Respect des textes de droit		
EN28	Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non pécuniaires pour mépris des législations et des réglementations en matière d'environnement.	Raiffeisen respecte les lois environnementales en vigueur et n'a reçu ni amendes ni sanctions pour non-respect au cours de l'exercice sous revue.
Transport		
EN29	Impacts environnementaux significatifs du transport des produits, autres marchandises et matières utilisés par l'organisation dans le cadre de son activité et du transport des membres de son personnel.	RG p. 44-45
Généralités		
EN30	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type.	non exposé dans le rapport

Indicateurs de performance sociaux: emploi, relations sociales et travail décent		
Indicateurs de performance	Description	Reporting 2013
DMA LA	Approche managériale relative à l'emploi, aux relations sociales et au travail décent	non exposé dans le rapport
Emploi		
LA1	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique.	non exposé dans le rapport
LA2	Turnover du personnel en nombre de salariés et en pourcentage par tranche d'âge, sexe et zone géographique.	en partie RG p. 9 et 44
LA3	Prestations versées aux salariés à temps plein qui ne sont pas versées aux intérimaires, ni aux salariés en contrat à durée déterminée, ni aux salariés à temps partiel, par activités majeures.	non exposé dans le rapport
Rapports entre employeur et employés		
LA4	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective.	non exposé dans le rapport
LA5	Délai minimal de notification préalable à toute modification d'organisation, en indiquant si ce délai est précisé dans une convention collective.	non exposé dans le rapport
Santé et sécurité au travail		
LA6	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes Direction-salariés d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis sur les programmes de santé et de sécurité au travail.	non exposé dans le rapport
LA7	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accidents du travail mortels, par zone géographique.	non exposé dans le rapport
LA8	Programmes d'éducation, de formation, de conseil, de prévention et de maîtrise des risques mis en place pour aider les salariés, leur famille ou les membres des communautés locales en cas de maladie grave.	RG p. 44
LA9	Questions de santé et de sécurité couvertes par des accords formels avec les syndicats.	non exposé dans le rapport
Formation et éducation		
LA10	Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle.	en partie; les indications relatives aux formations suivies et aux parcours professionnels peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen, www.raiffeisen.ch
LA11	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière.	RG pp. 42-44
LA12	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques.	RG p. 43
Diversité et égalité des chances		
LA13	Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité.	en partie; RG pp. 42; 66-67
LA14	Rapport du salaire de base des hommes et de celui des femmes par catégorie professionnelle.	non exposé dans le rapport
Indicateurs de performance sociaux: Droits de l'Homme		
Indicateurs de performance	Description	Reporting 2013
DMA HR	Approche managériale relative aux questions sur les droits de l'Homme	non exposé dans le rapport
Pratiques d'investissement et d'achat		
HR1	Pourcentage et nombre total d'accords d'investissements significatifs incluant des clauses relatives aux droits de l'Homme ou ayant été soumis à un contrôle sur ce point.	non exposé dans le rapport
HR2	Pourcentage de fournisseurs et de sous-traitants majeurs dont le respect des droits de l'Homme a fait l'objet d'un contrôle; mesures prises.	non exposé dans le rapport
HR3	Nombre total d'heures de formation des salariés sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'Homme applicables dans leur activité; pourcentage de salariés formés.	non exposé dans le rapport
Non-discrimination		
HR4	Nombre total d'incidents de discrimination et mesures prises.	non exposé dans le rapport
Liberté syndicale et droit de négociation collective		
HR5	Activités identifiées au cours desquelles le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective risque d'être menacé; mesures prises pour assurer ce droit.	non exposé dans le rapport; non pertinent pour l'exploitation bancaire
Interdiction du travail des enfants		
HR6	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents impliquant le travail d'enfants; mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail.	non exposé dans le rapport; non pertinent pour l'exploitation bancaire
Abolition du travail forcé ou obligatoire		
HR7	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire; mesures prises pour contribuer à abolir ce type de travail.	non exposé dans le rapport; non pertinent pour l'exploitation bancaire
Pratiques de sécurité		
HR8	Pourcentage d'agents en charge de la sécurité ayant été formés aux politiques ou procédures de l'organisation relatives aux droits de l'Homme applicables dans leur activité.	non exposé dans le rapport
Droits des populations autochtones		
HR9	Nombre total d'incidents impliquant la violation des droits des populations autochtones.	non exposé dans le rapport; non pertinent pour l'exploitation bancaire
Indicateurs de performance sociaux: société		
Indicateurs de performance	Description	Reporting 2013
DMA SO	Approche managériale relative aux performances sociales	RG pp. 42-43
Communauté		
SO1	Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés.	non exposé dans le rapport
Corruption		
SO2	Pourcentage et nombre total de domaines d'activité stratégique soumis à des analyses de risques en matière de corruption.	non exposé dans le rapport
SO3	Pourcentage de salariés formés aux politiques et procédures anti-corruption de l'organisation.	non exposé dans le rapport
SO4	Mesures prises en réponse à des incidents de corruption.	non exposé dans le rapport
Politiques publiques		
SO5	Affichage politique, participation à la formulation des politiques publiques et lobbying.	non exposé dans le rapport
SO6	Total des contributions versées en nature et en espèces aux partis politiques, hommes politiques et institutions connexes, par pays.	RG p. 49
Comportement anticoncurrentiel		
SO7	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, infractions aux lois anti-trust et pratiques monopolistiques; résultats de ces actions.	est assuré dans le processus de compliance ordinaire
Respect des textes		
SO8	Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non financières pour mépris des lois et des réglementations.	est assuré dans le processus de compliance ordinaire

Indicateurs de performance sociaux: responsabilité du fait des produits		
Indicateurs de performance	Description	Reporting 2013
DMA PR	Approche managériale relative à la responsabilité du fait des produits	non exposé dans le rapport
Santé et sécurité des consommateurs		
PR1	Etapes du cycle de vie où sont évalués en vue de leur amélioration les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité, et pourcentage de catégories de produits et de services significatives soumises à ces procédures.	non pertinent pour l'exploitation bancaire
PR2	Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires concernant les impacts sur la santé et la sécurité des produits et des services, par type de résultat.	non pertinent pour l'exploitation bancaire
Etiquetage des produits et des services		
PR3	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information.	non exposé dans le rapport
PR4	Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires concernant l'information sur les produits et les services et leur étiquetage, par type de résultat.	non exposé dans le rapport
PR5	Pratiques relatives à la satisfaction client et notamment résultats des enquêtes de satisfaction client.	RG p. 18
Communication marketing		
PR6	Programmes de veille de la conformité aux lois, normes et codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris publicité, promotion et parrainages.	non exposé dans le rapport
PR7	Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris publicité, promotion et parrainages, par type de résultat.	non exposé dans le rapport
Respect de la vie privée		
PR8	Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et de perte de données relatives aux clients.	non exposé dans le rapport
Respect des textes de loi		
PR9	Montant des amendes significatives encourues pour mépris des lois et des réglementations concernant la mise à disposition et l'utilisation des produits et des services.	est assuré dans le processus de compliance ordinaire

Chiffres clés spécifiques au secteur des services financiers (SSSF)

Management CSR		
FS1	Directives disposant de composants environnementaux et sociaux	non exposé dans le rapport
FS2	Processus commerciaux pour l'estimation des risques environnementaux et sociaux	RG pp. 36-37
FS3	Processus pour l'observation des aspects chez les clients	RG pp. 38-41
FS4	Processus pour l'amélioration de compétence des collaborateurs dans le domaine des directives environnementales	non exposé dans le rapport
FS5	Interactions avec les clients dans le domaine des risques ou chances environnementaux et sociaux	non exposé dans le rapport
Interne		
FS6	Répartition du portefeuille dans les secteurs opérationnels	RG p. 11
FS7	Produits et prestations de service avec des avantages sociaux particuliers	RG pp. 38-41
FS8	Produits et prestations de service avec des avantages environnementaux particuliers	RG pp. 38-41
FS9	Audits d'évaluation de la mise en œuvre des politiques environnementales et sociales et des procédures d'évaluation des risques	non exposé dans le rapport
FS10	Interactions avec les clients sur des thèmes environnementaux et sociaux	non exposé dans le rapport
FS11	Fortune gérée avec des avantages environnementaux et sociaux	RG pp. 40-41
FS12	Exercice des droits de vote dans le cadre de thèmes environnementaux et sociaux	RD p. 41
FS13	Points d'accès vers des zones faiblement peuplées et défavorisées d'un point de vue économique	RG pp. 21-23
FS14	Initiatives pour améliorer l'accès des personnes défavorisées aux services financiers	non exposé dans le rapport
FS15	Directives pour des modalités équitables ou la vente de produits et prestations de service	non exposé dans le rapport
FS16	Initiatives pour améliorer le traitement des thèmes financiers	non exposé dans le rapport

Annexe: explications et informations complémentaires sur certains indicateurs

- 3.5.** Les contenus du présent rapport de durabilité ont été définis lors d'un processus à plusieurs niveaux et itératif, accompagné d'un encadrement spécialisé externe. L'identification des thèmes pertinents s'est basée sur le rapport de l'exercice précédent, l'établissement de rapports de concurrents, les contenus des Lignes Directrices GRI avec le Supplément sur le secteur des services financiers ainsi que les attentes croissantes portées ces dernières années par des groupes d'intérêts internes et externes sur Raiffeisen. Pour la définition de la matérialité, une importance particulière a été portée aux deux aspects suivants: les principaux effets du point de vue environnemental, social et économique ainsi que les particularités de l'organisation coopérative de Raiffeisen Suisse et des Banques Raiffeisen indépendantes. Les résultats sont condensés dans un système de chiffres clés sur la durabilité Raiffeisen à la page 39 du rapport de gestion. Ces nouveaux chiffres clés dans les domaines environnemental, social et économique constitueront des valeurs de mesure pour les objectifs concrets et serviront à l'appréciation des performances de durabilité. Notre rapport de durabilité s'adresse en particulier à nos collaborateurs, aux sociétaires, aux clients de Raiffeisen ainsi qu'aux concurrents, analystes en matière de développement durable et aux autorités.
- 3.7** Les déclarations et données sur les performances financières concernent l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Les données environnementales sont seulement disponibles pour les immeubles de Raiffeisen Suisse et environ 60 Banques Raiffeisen indépendantes. Une estimation a été réalisée pour les Banques Raiffeisen qui ne saisissent pas ce type de données afin de réaliser une projection de l'impact environnemental pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen (voir RG p. 45).
En outre, elles se réfèrent à l'exercice 2013.
- 3.10.** Aucune information dans les rapports des exercices précédents n'a été corrigée.
- 3.11.** Il n'existe aucun changement significatif du champ du rapport.
- 4.4.** Raiffeisen dispose de différentes possibilités pour les sociétaires de s'exprimer sur la stratégie commerciale. Les possibilités de participation s'étendent du vote en soi lors des assemblées générales jusqu'à la prise de contact par les conseillers à la clientèle et les responsables de la communication, en passant par le dépôt de demandes pour discuter des statuts inscrits à l'ordre du jour lors d'une assemblée générale.
- Les collaborateurs peuvent déposer des propositions par l'intermédiaire de leurs supérieurs hiérarchiques et peuvent aussi s'adresser directement au service spécialisé respectif (par exemple au responsable du secteur opérationnel correspondant).
- 4.14** Raiffeisen et les Banques Raiffeisen maintiennent en permanence un dialogue avec leurs groupes d'intérêts. Les principaux groupes d'intérêts sont:
- les sociétaires;
 - les clients;
 - les collaborateurs;
 - les fournisseurs et partenaires;
 - les communes locales et les autorités;
 - les analystes en matière de développement durable et les établissements de formation.

- 4.15** Raiffeisen choisit les groupes d'intérêts mentionnés à la page 75 avec lesquels a lieu un échange en examinant pour chaque groupe d'intérêts les facteurs économiques, environnementaux et sociaux déterminants. A cet effet, la communication d'entreprise, le management CSR ainsi que les directions des Banques indépendantes jouent un rôle prépondérant.
- D'un point de vue économique, ce rôle est assumé par les conseillers à la clientèle qui se trouvent directement en contact avec les clients, souvent aussi sociétaires. Le contact avec les sociétaires est entretenu de manière intensive par le biais de l'assemblée générale annuelle. D'autre part, nos collaborateurs constituent un facteur de réussite essentiel. Un dialogue permanent est instauré avec eux par le biais de la gestion et du développement du personnel.
- D'un point de vue environnemental, les autorités de nos communes locales, les clients qui sont soutenus pour des questions environnementales concernant les projets financés ainsi que les agences de notation comme le Carbon Disclosure Project sont notre priorité.
- D'un point de vue social, les communes où sont implantées nos Banques ainsi que les partenaires de nos engagements sociaux et politiques sont au premier rang.
- EC 3** RF pp. 97 et 98: description des institutions de prévoyance et des obligations vis-à-vis des institutions de prévoyance. Le degré de couverture de la caisse de retraite s'élève fin 2013 à 107,2%.
- EN 3** Selon nos chiffres clés sur l'environnement mentionnés à la page 45 du rapport de gestion, la consommation d'énergie directe s'élève à (périmètre 1):
- pour les sources d'énergie fossiles: 28'934'323 kWh ou 104'163'562 MJ dont 44,7 % de gaz naturel et 55,3 % de pétrole.
 - pour les trajets avec les véhicules privés: 3'822'860 km. Cela correspond à une consommation d'énergie d'environ 2'587'037 kWh ou 9'313'330 MJ.
- EN 4** Selon nos chiffres clés sur l'environnement mentionnés à la page 45 du rapport de durabilité, la consommation d'énergie indirecte s'élève à (périmètre 2):
- pour la consommation d'électricité: 42'635'867 kWh ou 153'489'121 MJ.
 - pour les autres sources d'énergie telles que le chauffage à distance: 4'606'573 kWh ou 16'583'662 MJ
- Source primaire d'électricité:**
- Energie hydraulique 57,22%
 - Energie solaire 0,72%
 - Energie éolienne 0,48%
 - Biomasse 0,85%
 - Géothermie 0%
 - Energie nucléaire 31,18%
 - Pétrole 0,05%
 - Gaz naturel 0,42%
 - Charbon 0,21%
 - Déchets 3,47%
 - Non renseignée 5,42%



Déclaration GRI Vérification du Niveau d'Application

GRI certifie par la présente que Groupe Raiffeisen a présenté son rapport "Rapport de gestion 2013 du Groupe Raiffeisen" au Service Rapports du GRI qui en a conclu que le rapport remplit les critères correspondants au Niveau d'Application C.

Les Niveaux d'Application GRI indiquent dans quelle mesure le contenu des Lignes directrices G3 a été appliqué dans le rapport de développement durable soumis.

La Vérification confirme que le type et le nombre d'informations qui correspondent à ce Niveau d'Application ont été traités dans ce rapport et que l'Index du contenu GRI a démontré une représentation valable des informations requises, comme décrites dans les Lignes directrices G3 du GRI. Pour la méthodologie, voir www.globalreporting.org/SiteCollectionDocuments/ALC-Methodology.pdf

Les Niveaux d'Application n'informent pas sur la performance développement durable du rédacteur, ni sur la qualité des informations contenues dans le rapport.

Amsterdam, 11 Avril 2014

Ásthildur Hjaltadóttir
Directrice des services
Global Reporting Initiative



Le Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation basée sur un réseau; il était pionnier dans le développement d'un cadre de reporting développement durable le plus appliqué dans le monde, et il s'est engagé à l'améliorer en continu et à traiter son application dans le monde entier. Les lignes directrices GRI détaillent les principes et les indicateurs que les organisations peuvent utiliser pour mesurer et rendre compte de leur performance économique, environnementale et sociale. www.globalreporting.org

Clause d'exclusion: Lorsque le rapport développement durable contient des liens externes, y compris du matériel audiovisuel, cette déclaration couvre uniquement le matériel soumis à GRI à la date de la vérification, le 27 Mars 2014. GRI exclut explicitement tout changement qui a été apporté à ce type de matériel ultérieurement.